

## QUE DOIT FAIRE LA POPULATION EN CAS D'ACCIDENT DE TMD ?

### ❖ AVANT :

- Connaître le signal d'alerte,
- Connaître les consignes de confinement.

### ❖ PENDANT :

- **En cas de feu** sur le véhicule ou le réservoir :
  - évacuer les environs de l'accident dans un rayon de 300 mètres, le plus rapidement,
  - Se retirer dans une direction opposée aux fumées dégagées.



- **En cas de fuite de produit toxique** : se confiner (s'enfermer dans un local clos en calfeutrants les ouvertures y compris les aérations et arrêter la ventilation, la climatisation et réduire le chauffage),
- Protéger les lieux du sinistre d'un sur-accident éventuel par une signalisation adaptée,
- Donner l'alerte en appelant soit les sapeurs-pompiers, soit la police, soit la gendarmerie,
- Se conformer aux consignes données par les secours lors de l'alerte,
- Ne pas fumer,
- En cas d'odeurs fortes ou de picotements, respirer à travers un linge humide,



- Ecouter la radio (appareil à piles), France Inter 87.8 FM



- Ne pas téléphoner afin de laisser la ligne libre pour les secours,



- Ne pas aller chercher les enfants à l'école : **l'école assure leur protection,**

### ❖ APRES :

- Aérer les pièces.

